



FÉDÉRATION
FRIBOURGEOISE
DES CHORALES
FREIBURGER
CHORVEREINIGUNG

**Procès-verbal de la 14^{ème} Assemblée générale
samedi 10 février 2018 à 9h00 à la Salle communale de Villaz-St-Pierre**

Présidence : Christian Clément

Comité : Hervé Bourrier, Hubert Carrel, Jocelyne Crausaz, Manuela Dorthe, François Menétrey, Dominique Rossier, Michel Rossier (caissier) et René Wirz

Délégués : 122 délégations présentes

Excusés : selon liste Annexe 1

Procès-verbal : Carole Clément Traduction allemande : Marguerite Chappuis

1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 février 2017

Le président salue chaleureusement l'assemblée et plus spécialement M. Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat, M. Jacques Wicht, Syndic de Villaz-Saint-Pierre, M. Steeve Helbling de la BCF (qui est la personne de contact pour le sponsoring) et Mme Elisabeth Haas, journaliste de La Liberté. Il informe que le chœur mixte de Villaz-Saint-Pierre, qui a mis en place la salle, fera une prestation juste avant la pause. Il nomme de 2 scrutateurs : Mme Marie-José Ramuz et M. François Bovay.

La parole est d'abord donnée à M. Jacques Wicht, syndic de Villaz-St-Pierre qui présente sa commune.

Comme les années passées, le PV a été mis à disposition sur le site internet. Il ne sera pas lu. Le PV de l'assemblée 2017, ne faisant l'objet d'aucune remarque, est accepté par acclamation par l'assemblée avec remerciements à son auteur et à Marguerite Chappuis de St-Sylvestre pour la traduction allemande.

A la place d'une minute de silence en hommage aux défunts de la famille des chanteurs, l'assemblée se lève et entonne « Nouthra Dona die Maortze » sous la direction de Jocelyne Crausaz.

La parole est donnée à M. le Conseiller d'Etat, M. Jean-Pierre Siggen, qui apporte les salutations du Conseil d'Etat et tient à remercier le président pour tout le travail qu'il a apporté à la FFC durant de nombreuses années ainsi que tout le comité. Grâce à l'engagement du président et du comité de la FFC, celle-ci apporte sa contribution à la vie culturelle fribourgeoise de manière exemplaire.

L'ordre du jour ne faisant appel à aucune remarque, l'assemblée peut valablement débiter.

2. Rapport d'activité 2017

Le président explique que 2017 a presque été une année calme, puisqu'il n'y a pas eu de fête Tutticanti ! En revanche, certains thèmes brûlants et relativement urgents comme l'état de la formation musicale ont occupé le comité.

La communication a été un des gros dossiers avec notamment un nouveau site internet, le partenariat avec la BCF et Tutticanti 2021.

Le président cède la parole à Dominique Rossier, co-président de la commission de musique (CoMu) qui présente le travail de sa commission.

Dominique explique que la CoMu s'est consacrée à l'étude de l'enseignement de la musique au sein de la HEP et a rédigé un rapport qui propose :

- (Re)constitution d'un chœur de la HEP
- Augmentation des heures de formation musicale
- Renforcement de la fonction de collaborateur pédagogique pour la musique
- Nouveau moyen d'enseignement de la musique
- Engagement d'un deuxième collaborateur pédagogique pour la musique étant donné qu'à la HEP il n'y en a qu'un pour 3'000 enseignants.

Charles Lambrigger se demande s'il ne serait pas possible de professionnaliser l'enseignement de la musique au niveau primaire.

Dominique Rossier lui répond que c'est le cas dans le canton de Genève.

Le président le remercie pour ce compte-rendu de la CoMu.

Il rappelle ensuite que lors de la dernière assemblée, il avait été décidé d'améliorer la communication et le site internet. Or la première chose qui est apparue est la problématique du logo. Le comité a souhaité un nouveau logo fort, facilement identifiable et qui nous représente tous, C comme Chœur et Chöre. Avec le temps, le logo sera tellement reconnaissable qu'il sera inutile d'y ajouter Fédération Fribourgeoise des Chorales / Freiburger Chorvereinigung.

Le site internet a été refait et permet maintenant d'être regardé aussi bien sur les smartphones que les PC. Il a encore quelques bugs de jeunesse mais la nouvelle plateforme permettra d'ajouter de nouvelles fonctionnalités. A ce propos, le président incite chacun à ajouter les concerts et autres événements de son chœur.

Quant au Crescendo, il est toujours envoyé 3x par an à chaque chœur affilié, alors attention au délai de parution pour l'intégration de vos concerts. Et surtout n'oubliez pas de le transmettre à vos choristes !

Le partenariat avec la BCF a été renégocié avec la banque qui verse annuellement CHF 60'000.--. Dès 2018, elle a augmenté son soutien à CHF 70'000.— par année et cela pour 3 ans. Petit rappel pour les demandes 2019, elles doivent parvenir jusqu'au 10 novembre 2018 à la FFC. Le président tient à remercier chaleureusement la BCF par l'intermédiaire de M. Helbling, présent à cette assemblée. L'assemblée applaudit.

Enfin, Tutticanti 2021 aura lieu dans 3 ans déjà, les premières discussions ont débuté mais il convient de mettre en route l'organisation. Plus d'information au point 8.

Le comité doit être renouvelé. Il n'est pas évident de trouver des personnes prêtes à s'engager qui ont encore un peu de temps à disposition. Plus d'information au point 7.

L'AFCEJ et le CVDF ont organisé des camps pour les jeunes que la FFC a pu soutenir financièrement.

Enfin la FFC a accepté de financer l'hymne du Grand Conseil. Cet hymne a été proposé par Philippe Savoy et composé par Gonzague Monney.

En résumé, les occupations n'ont pas manqué durant cette année et le président tient à remercier tous ses collègues du comité, de la commission de musique, de l'équipe internet et de l'aide à la traduction. L'assemblée applaudit chaleureusement tous ces bénévoles.

3. Activités des associations

La FFC est une grande famille, c'est pourquoi la parole est donnée à chaque association pour faire connaître ses activités.

AFCEJ : Jocelyne Crausaz explique que son association, qui compte actuellement 38 chœurs, a travaillé sur 3 axes :

1° aide à la formation

2° Concours du 1^{er} mai : env. 400 participants cette année avec la Finale au Conservatoire. Une augmentation réjouissante du nombre de participants est constatée.

3° Les camps : le camp de l'AFCEJ, durant les vacances d'octobre, s'est déroulé à Bellegarde avec 75 enfants issus de 18 chœurs différents. Le concert final a eu lieu au Cantorama. Et le camp des jeunes a pu être organisé pour la première fois puisque 23 jeunes de 15 à 25 ans s'étaient inscrits.

L'année prochaine, l'AFCEJ innovera en proposant, durant le camp, une « journée pour chef de chœur ».

Enfin Jocelyne rappelle l'initiative « Jeunesse & Musique » dont il faut profiter sans quoi elle risque de tomber par manque d'intérêt.

CVDF : Manuela Dorthe rapporte que son association compte toujours 18 chœurs pour 625 chanteurs, soit 28 chanteurs de moins qu'en 2016.

Un nouveau comité est en place avec une co-présidence et une nouvelle secrétaire. A la commission de musique, il y a une nouvelle entrée : David Augustin Sansonnens.

La fête du CVDF s'est déroulée les 20 et 21 mai 2017 à Wünnewel avec prestations devant public et jury de 16 céciliennes et 2 prestations de chœurs d'enfants.

Un « Singplausch » a été mis sur pied et a réuni 6 chœurs d'enfants durant la fête.

Pour terminer, Manuela informe que le CVDF a prévu un voyage à Rome du 17 au 21 octobre 2018.

GAC : Hubert Carrel rappelle que le GAC regroupe 13 associations, soit 115 chœurs et plus de 3'000 chanteurs. Les effectifs des chœurs sont plutôt stables par contre celui des fidèles est parfois inférieur à celui des chanteurs. En conséquence, cette situation peut être décourageante pour les chœurs. Le GAC doit poursuivre ses efforts pour augmenter les effectifs, trouver des solutions pour faire goûter le plaisir de chanter à d'autres. Il est discuté de mettre en place un service de coaching pour les chefs qui ressentiraient le besoin de se perfectionner ou qu'un tel service soit demandé par le chœur et la paroisse.

Concernant le chant et la musique dans l'acte liturgique et les relations entre les chœurs/les équipes liturgiques/le clergé, il est proposé de nommer un groupe de travail paritaire qui définisse la trame de tout le projet, de demander une position claire de Mgr l'Evêque et de prévoir des assises du chant liturgique.

Finalement, Hubert Carrel rappelle qu'il y aura 4 fêtes de Céciliennes en 2018.

ACO : René Wirz, qui remplace Emmanuel Broillet, excusé, rappelle que l'ACO compte 44 chœurs, soit 1'200 chanteurs env.

L'ACO a organisé le Concours Choral de Fribourg du 24 au 27 mai 2017 pour 25 chœurs participants et une « folie chantante » à Bluefactory (dans les anciens locaux Cardinal) le 15 octobre 2017. Le chant « Rencontres » choisi a dû retenir certains puisqu'ils n'étaient qu'une vingtaine de chanteurs à avoir pris part à cette folie. Comme l'année passée, une vidéo de cet événement est consultable sur le site internet de la FFC.

Enfin, un festival avec créations et enregistrement est en gestation pour 2019, des informations suivront très prochainement. Il rappelle également que les anciens chœurs du Sängerbund ont été invités à cette assemblée. Il semble que malheureusement peu ont décidé de venir.

Thierry Dagon, représentant de l'Union Suisse des Chorales (USC), apporte le cordial salut de son président Claude-André Mani. Il relate que l'USC, c'est 1'480 chœurs pour environ 44'000 chanteurs.

Il explique également que la SUISA a revu ses tarifs à la baisse. Et tout comme Jocelyne avant, il propose à chacun d'utiliser l'initiative « Jeunesse & Musique » pour alléger les finances des chœurs.

Il termine son intervention en donnant la position de l'USC quant à la prochaine votation sur l'initiative « No-Billag ». L'USC a décidé de s'y opposer pour le maintien de la diversité culturelle.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes

Le président rappelle qu'à la demande de délégués, les comptes sont mis à disposition pour téléchargement sur le site chant.ch une semaine avant l'assemblée (cf. annexes).

Le caissier, Michel Rossier, présente les comptes 2017 qui ont été vérifiés et jugés conformes par René Wirz et Gérard Gachoud.

5. Approbation des comptes 2017

Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour son travail précis.

6. Modifications des statuts

Le président explique qu'il s'agit de changements techniques au niveau du comité, d'une adaptation à la réalité et pour plus de flexibilité. Les commissions sont supprimées à l'exception de la commission de musique (CoMu) et le/la caissier/ère et le/la secrétaire, qui font partie du comité, sont élus dorénavant par l'assemblée.

M. Charles Lambrigger propose de refuser les nouveaux statuts par rapport aux articles qui concernent la relève.

Etant donné la demande de M. Lambrigger, le président demande à l'assemblée si elle veut statuer sur chaque article individuellement. L'assemblée refuse à une très grande majorité de statuer article par article.

Comme il n'y a pas d'autres remarques, le président demande à l'assemblée si elle accepte cette nouvelle version des statuts.

Cette nouvelle version des statuts est acceptée à l'unanimité moins une voix par l'assemblée. Le président remercie l'assemblée pour ce vote et informe que la version qui vient d'être acceptée sera signée et une version sera mise sur le site internet.

7. Démission et élection du président, des présidents de la CoMu et des autres membres du comité

Le président rappelle que Michel Rossier et lui-même ont souhaité se retirer après de nombreuses années en poste (le caissier 13 ans de FFC + 3 ans de SCCF- le président 13 ans de FFC + 9 ans de vice-présidence de SCCF). Le président remercie le caissier pour son travail et sa fidélité et propose à l'assemblée de l'applaudir.

Quant au Président, il déclare préférer partir tant qu'il est désiré et que la motivation est là que trop tard. En plus, il part juste avant de relancer la prochaine fête Tutticanti que son successeur pourra suivre en intégralité. Pour le reste, il préfère limiter son discours au plus important : l'avenir.

Le comité a fait son travail pour proposer 2 membres à l'assemblée (un représentant alémanique et une caissière) ainsi qu'un nouveau président. Aucune autre candidature spontanée ne s'annonce dans la salle.

René Wirz et Nicole Schorderet se présentent à l'assemblée. Le président annonce également la candidature de Philippe Savoy pour lui succéder à la tête de la FFC, lequel se présente également.

Selon l'ordre protocolaire, Philippe Savoy est élu président de la FFC par acclamation. Pascal Mayer et Dominique Rossier sont élus à la co-présidence de la CoMu par acclamation. Tout le reste du comité est également élu par acclamation. Le nouveau comité de la FFC est le suivant :

- Philippe Savoy, président
- Pascal Mayer, co-président de la CoMu
- Dominique Rossier, co-président de la CoMu
- Emmanuel Broillet, membre représentant l'ACO
- Jocelyne Crausaz, membre représentant l'AFCEJ
- Manuela Dorthe, membre représentant le CVDF
- Hubert Carrel, membre représentant le GAC
- Carole Clément, secrétaire
- Nicole Schorderet, caissière
- François Menétrey, membre
- Hervé Bourrier, membre
- René Wirz, membre

La désignation des vice-présidents se fera par le comité lui-même.

8. Projets 2018

La parole est donnée au nouveau président. Philippe Savoy commence par remercier l'assemblée de l'avoir élu à ce poste et mettra tout en œuvre pour continuer à faire résonner le diapason « cantonal » de la meilleure façon possible. Pour ce faire, il s'appuiera sur 4 axes principaux :

- 1° la mise en lumière de la tradition chorale fribourgeoise en :
- développant l'accès au répertoire fribourgeois,
 - développant des projets en lien avec ce répertoire,
 - stimulant la création auprès des compositeurs fribourgeois vivants.

La tradition fribourgeoise est un joyau inscrit à l'UNESCO et il en va de la responsabilité de la FFC d'en prendre soin.

2° la formation en réseau : mise en commun des ressources pour éviter une érosion de la pratique chorale et du chant.

3° réseautage au niveau suisse : ensemble on est plus fort, les bonnes idées et expériences doivent être partagées.

4° ambition et proximité : pour des événements rassembleurs de la FFC comme une journée de l'art choral fribourgeois ou une réflexion avec le comité de l'ACO pour un concours choral de Fribourg repensé, etc.

Et pour bien débiter ce mandat, le nouveau président informe l'assemblée que M. Bruno Boschung, président du Grand Conseil en 2017, a accepté d'endosser la responsabilité de président du comité d'organisation de Tutticanti 2021. Il en profite pour le remercier chaleureusement. Il ajoute que si maintenant la locomotive est trouvée, il convient de démarrer avec des wagons qui représentent l'ensemble des chœurs de la Singine. Une rencontre sera organisée avant l'été pour que chacun puisse exprimer ses envies et visions pour cette fête.

Il clôt son premier discours par : « *Continuez donc de chanter et de FAIRE chanter et poursuivons ensemble l'important travail qu'il reste à accomplir pour que vive longtemps notre art choral fribourgeois et à travers lui notre Fédération* ».

9. Fixation de la cotisation

Le comité FFC propose cette année encore le statu quo, soit CHF 2.- par chanteur et CHF 50.- par chœur (les chœurs de l'AFCEJ ne paient que CHF 50.- par chœur). Proposition acceptée par l'assemblée.

10. Votation du budget 2018

Michel Rossier présente, pour la dernière fois, le budget 2018 qui est aussitôt accepté à l'unanimité par l'assemblée.

11. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour 2018, Gérard Gachoud reste en place encore 1 année et un vérificateur nommé par le CVDF doit encore être annoncé. Proposition acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

12. Nomination de membres d'honneur

René Wirz propose de nommer Michel Rossier membre d'honneur et Christian Clément président d'honneur. Cette proposition est acceptée par applaudissements. Ils reçoivent chacun un diplôme et un présent en guise de remerciements.

Une chanson « remaniée » sur l'air de « Chante en mon cœur pays aimé » de P. Kaelin a été préparée par François Menétrey pour rendre hommage aux deux nouveaux membres d'honneur. Peu avant cela, Pierre Menétrey, membre d'honneur et ancien président de la Société Cantonale des Chanteurs Fribourgeois fait un éloge du travail engagé de Christian Clément, rappelant que tout le travail de fondation de la FFC a été mené par lui. Puis l'assemblée entonne le chant créé par François Menétrey.

13. Assemblée générale 2019

L'assemblée 2019 devrait se tenir en Veveyse selon le tournus des associations. Elle aura lieu le samedi 9 février 2019. Le Chœur-mixte de Châtel-St-Denis s'intéresse à l'organiser mais a un souci de salle. Il va rechercher une solution et se mettra en contact avec le comité pour son organisation.

14. Divers

Mme Françoise Oberson déplore la perte de son manteau lors de l'assemblée de l'année dernière. Si quelqu'un se sent concerné, il peut prendre contact avec elle.

M. Jean-Marie Marchon tient à signaler que faire un échange avec un chœur d'enfants peut être une réussite, ce qu'il a vécu avec le chœur de Lentigny.

Avant de lever l'assemblée, le président remercie chaleureusement le chœur-mixte de Villaz-St-Pierre pour l'animation musicale et l'organisation/préparation de la salle.

En guise de chant final vers 11h45 et juste avant le verre de l'amitié, le président propose de chanter ensemble « Chante en mon cœur » et il remercie tout le monde et « vive la Fédération Fribourgeoise des Chorales ! ».

La secrétaire de l'Assemblée :

Le Président de l'Assemblée :

Carole Clément

Christian Clément

Arconciel, le 17 février 2018/cc

Annexe 1 : Liste des excusés

Personnalités :

M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne
Mme Denise Pauchard, membre d'honneur
Mme Marie-Françoise Sudan, membre d'honneur
M. Dick Perroud, membre d'honneur
M. Albert Curty, membre d'honneur
Mme Gabrielle Bourguet, membre du Chœur du Grand Conseil
Mme Sylvia Baiutti, membre du Chœur du Grand Conseil
M. Manu Broillet, membre du comité FFC
M. Pascal Mayer, membre du comité FFC

Chœurs :

Cäcilienverein Giffers-Tentlingen
Cäcilienchor Tafers
Les Baladins Belmont-Broye
Chœur mixte La Perce-Neige Sommentier
GC St. Ursen
Chœur Horizon de Rue
Männerchor Kerzers Golaten (ex-Sängerbund)
L'Amitié, Berlens
La Concorde, Grolley
Les Guelins
Kinderchor Cantini
L'Espérance de Vuadens
Chœur Vocalise
Cäcilienchor Dürdingen
La Chanson de Thusy
Chœur-mixte de Le Crêt
Chœur-mixte de Marly
Cäcilienchor Bösinggen
GC St. Antoni
Divertimento Vocale

Annexe 2 : Comptes 2017 et Budget 2018

Bilan 31.12.16
Bilanz 31.12.16

Bilan 31.12.17
Bilanz 31.12.17

cpte N°	Comptes	Actifs Activen	Passifs Passiven	Actifs Activen	Passifs Passiven	Konten
	Actif					Aktiven
	Liquidités					Flüssige Mittel
1000	Caisse	172.00		82.80		Kasse
1021	Banque de l'Etat de Fribourg	75 284.20		89 409.55		Freiburger Kantonalbank
1022	BCF Fond réserve fête FFC	45 459.75		55 460.15		FKB Reservekonto FCV
1023	Prêt aux sociétés	0.00		5 000.00		Darlehen an Organisation
	Actifs transitoires					Transitorische Aktiven
1300	Impôt anticipé à récupérer	17.28		22.53		Rückerstattung der Verrechnungssteuer
1310	Factures débiteurs impayées	1 038.00		150.00		Unbezahlte Debitorenrechnungen
1311	Partenariat non utilisé à reporter	200.00				Übertrag nicht verwendeter FKB-Beiträge
1312	Bénéfice Tutticanti à recevoir	20 000.00				
	Passif					Passiven
	Créanciers					Kreditoren
2000	Créanciers divers		0.00			Verschiedene Kreditoren
2001	Créanciers associations					Kreditoren Mitgliedverbände
2002	Provision divers évènements		10 000.00		10 000.00	Rückstellungen, verschiedene Anlässe
	Passifs transitoires					Transitorische Passiven
2300	Factures à payer		2 000.00		3 120.00	Unbezahlte Rechnungen
	Totaux	142 171.23	12 000.00	150 125.03	13 120.00	Total
	Fonds propres					Eigene Mittel
	Capital					Vermögen
2600	Capital au 01.01		68 338.58		130 171.23	Vermögen am 01.01
	Totaux 2	142 171.23	80 338.58	150 125.03	143 291.23	Total 2
	Pertes et profits					Verluste und Gewinne
2901	résultat de l'exercice		61 832.65		6 833.80	Jahresergebnis
	Balance	142 171.23	142 171.23	150 125.03	150 125.03	Ausgleich

Capital au 31.12

130 171.23

137 005.03

Vermögen am 31.12

Budget 2017

Comptes 2017

Budget 2018

cpté	Comptes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Konten
N°		Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	
	Revenus							Erträge
6000	Cotisations	17 500.00	40 200.00	15 783.80	36 463.80	15 500.00	37 000.00	Mitgliederbeiträge
6100	Partenariat BCF		60 000.00		60 000.00		70 000.00	Partnerschaft FKB
6101	Sponsoring et dons divers							Sponsoring und diverse Spenden
6102	Subvention		11 000.00		11 000.00		11 000.00	Subventionen
	Autres produits							Andere Erträge
6200	Manifestations diverses							Verschiedene Veranstaltungen
6300	Publicité							Werbung
6602	Produits divers				8 000.00			Verschiedene Erträge
	Charges et produits extraordinaire							Kosten und Erträge Extra.
7001	Pertes sur débiteurs							Debitorenverlust
	Charges							Kosten
	Frais gestion							Verwaltungskosten
4001	Frais secrétariat	2 000.00		1 074.85		1 500.00		Spesen des Sekretariates
4002	Frais comité	3 000.00		2 074.90		2 500.00		Spesen des Vorstandes
4003	Frais de commissions	1 500.00		700.00		1 000.00		Spesen der Kommissionen
4004	Dons - avis - distinctions	1 000.00		428.25		1 000.00		Geschenke, Anzeigen, Auszeichnungen
4005	Frais assemblée et divers	1 200.00		1 069.40		1 500.00		Auslagen GV und Verschiedenes
4006	Intérêts- frais bancaires et CCP		50.00	40.65		50.00		Zinsen, Bank- und Postkonto-Spesen
	Formation							Bildung
4501	Cours et formation FFC	6 000.00	2 500.00			3 000.00	1 000.00	Kurse und Ausbildung FCV
4502	Cours et formation Associations	10 000.00		10 000.00		10 000.00		Kurse und Ausbildung Verbände
	Contributions diverses							Verschiedene Beiträge
4601	Soutien BCF à la relève	10 000.00		10 000.00		10 000.00		Nachwuchsförderung FKB
4602	Soutien BCF manifes. Sociétés	40 000.00		43 100.00		56 000.00		FKB-Beiträge Veranstaltungen Vereine
4603	Soutien à la création et patrimoine	2 500.00				3 000.00		Förderung Neukompositionen, Liedgut
4604	Manifestations diverses	10 000.00		5 050.00		5 000.00		Verschiedene Anlässe
4605	Autres contributions							Andere Beiträge
4606	Projets intercantonnaux							Interkantonale Projekte
4607	Soutien FFC à la relève	5 000.00		3 250.00		5 000.00		Nachwuchsförderung FCV
	Outils d'information							Informationsmittel
4701	Frais gestion site internet	15 000.00		15 938.15		4 000.00		Kosten für Betreuung der Internetseiten
4702	Journaux et publications (crescendo)	200.00		120.00		200.00		Zeitungen und Publikationen (crescendo)
	Totaux	124 900.00	113 750.00	108 630.00	115 463.80	119 250.00	119 000.00	Total
	Résultat de l'exercice							Jahresergebnis
4900	Bénéfice / perte	-11 150.00		6 833.80		-250.00		Gewinn / Verlust
		113 750.00	113 750.00	115 463.80	115 463.80	119 000.00	119 000.00	